



Noisy-le-Grand, le lundi 26 mars 2018

Circonscription  
de Noisy-le-Grand

éducation  
nationale  
jeunesse  
vie associative

Affaire suivie par  
**Christophe Col**  
Directeur

Téléphone  
01 45 92 44 57  
Télécopie  
01 45 92 44 57  
Courriel

[ce.0930667v@ac-creteil.fr](mailto:ce.0930667v@ac-creteil.fr)

Horaires d'ouverture :  
le lundi, mardi, jeudi et vendredi  
de 8h20 à 11h30 et de 12h50 à 15h30

Ecole élémentaire Paul Serelle  
15 rue Paul Serelle  
93160 Noisy-le-Grand

## Objet : **Compte-rendu du conseil d'école**

Le Conseil d'école s'est réuni le vendredi 9 mars 2018 à 17h dans la salle des maîtres.

### Étaient présents :

- Mme Huret, maire adjointe chargée de l'éducation ;
- Mme Pirolli, maire adjointe déléguée au quartier sud ;
- Mme Maafi, représentante de la commune de Noisy-le-grand ;
- Mmes Bau, Chaput, Cornier, El Mazghi, Nguyen, Rouillon, Vilarasau et M. Baron, Cormerais, Inacio et Novel, représentants élus des parents d'élèves du groupe scolaire ;
- Mmes Aït Tayeb, Delhommeau, Rousseau et M ; Boisseau, enseignants de l'école maternelle ;
- Mmes Caquelard, Dos Santos, Gaber, Keriven, Michel, Thomas, enseignantes de l'école élémentaire ;
- Mme Le Cabellec, directrice école maternelle ;
- M. Col, directeur de l'école élémentaire ;
- Mme Lely, directrice du centre de loisirs maternel ;

Secrétaire de séance : *Mme Keriven*

L'ordre du jour abordé est le suivant :

### *Réaménagement de l'école*

Mme Huret détaille le projet en expliquant que les services de l'urbanisme ont reporté le projet initialement prévu à cause de la construction des 2 nouveaux groupes scolaires Wallis et Simone Veil. Mme Dumélie sera la référente du projet de réaménagement.

Mme Huret indique que la mairie a débloqué un budget de 50 000 euros pour une étude géotechnique du sol. La mairie souhaite évaluer préalablement si une construction est envisageable. Le résultat de cette étude sera communiqué fin juin.

Le projet de réaménagement concerne :

- le bâtiment de restauration scolaire qui serait détruit puis reconstruit sans étage supplémentaire.
- la construction d'une salle polyvalente notamment pour les activités sportives destinée aux scolaires mais aussi aux associations de quartier
- la construction de locaux supplémentaires pour le groupe scolaire

Au terme de l'étude de faisabilité, la mairie consultera à nouveau le conseil d'école afin de déterminer spécifiquement les besoins en terme de locaux et les solutions proposées. Les anciens logements de fonction jouxtant la loge du gardien feront l'objet d'une étude pour être éventuellement inclus dans le projet. Une enquête de voisinage sera menée parallèlement.

### *Sécurité*

Les clôtures autour de l'école ont été posées. Seul manque un portail au niveau du parking élémentaire qui sera posé prochainement. Au niveau du petit bois, le grillage déposé par les propriétaires de la nouvelle construction en bordure sera remplacé dans les prochaines semaines par la mairie. Mme Huret indique que les clôtures nouvelles seront prolongées le long de la route au printemps.



2/3

Concernant le PPMS, Mme Huret indique que la mairie va prochainement investir dans un système de géolocalisation avec une alarme spécifique reliée à la police municipale. Ce nouveau système sera déployé dans les 3 prochaines années.

#### Informatique

M. Col et Mme Le Cabellec détaillent le projet d'informatisation de l'école avec l'achat des vidéoprojecteurs. Les parents d'élèves se sont beaucoup investis dans ce projet et les directeurs des 2 écoles ont beaucoup démarché pour récolter des dons d'entreprise. Afin de clôturer ce dernier, ils demandent l'autorisation à la mairie de déplacer dans chaque classe un PC. Ils ne réclament ni d'aide financière, ni d'assistance technique. Les enseignants souhaitent utiliser le plus efficacement possible les PC de la salle informatique à destination des enfants.

Ce projet permettra aux enseignants de dynamiser les apprentissages mais aussi de se former dans l'attente des futurs investissements informatiques que détaillent Mme Huret. Dans les 3 prochaines années, la mairie va équiper les écoles :

- de tableaux numériques interactifs pour les classes de cycle 3 (CM1-CM2)
- de chariots de 16 tablettes numériques par école

Mme Huret et Mme Pirolli se montrent très favorables au transfert des PC dans les classes mais avant toute autorisation, elles doivent consulter les services informatiques. Elles informeront les directeurs de la décision finale dans les 15 prochains jours.

*Mme Huret et Mme Pirolli quittent le conseil d'école ainsi que les parents d'élèves élus et les enseignants de l'école maternelle.*

#### Vie scolaire

L'école attend un nombre plus élevé d'élèves l'année prochaine. L'école demandera une ouverture de classe.

Les livrets seront remis chaque semestre à partir de la rentrée 2018-2019. Le dernier trimestre étant traditionnellement plus court, cela permettra d'avoir 2 périodes plus étendues. Un bilan sera effectué avec les parents à l'issue de la 1<sup>ère</sup> période.

Le conseil d'école dresse un bilan des licences informatiques. S'il les juge bénéfique pour le poids des cartables, elles ne semblent pas profitables pour les élèves de cycle 2. Le conseil d'école décide de réserver les licences scolaires uniquement pour les élèves de cycle 3.

La police municipale a fait passer un permis piéton aux élèves de CM2. Les enseignants indiquent que la formation a été de qualité, demandent à ce qu'elle soit renouvelée mais aussi valorisée. Les enseignants indiquent qu'il ne faut pas accorder trop facilement le permis et que ce dernier doit être mérité.

Parents et enseignants discutent un long moment sur le thème de la natation à l'école. Les enseignants le jugent inefficace. Si le travail concernant la phobie de l'eau pour les non-nageurs est réel et bénéfique, l'enseignement pratique des techniques ne montre aucun progrès pour les enfants.

#### Mobilier scolaire

Des meubles ont été livrés au mois de janvier. Les enseignants sont satisfaits. Il reste encore du mobilier ancien. Les enseignants demandent à ce que le mobilier soit renouvelé progressivement les années suivantes.

#### Sécurité

M. Col indique qu'il va demander la transformation des places de stationnement en face de l'entrée de l'école en dépose minute. En effet, pour que les pompiers puissent entrer dans l'école, l'emplacement doit être libéré. Les parents d'élèves demandent qu'un mot soit mis dans les cahiers de correspondance afin de rappeler aux parents les règles de stationnement devant l'école et demander à chacun une conduite citoyenne.



3/3

### *Coopérative et fête d'école*

Le carnaval aura lieu le vendredi 13 avril. L'école s'interroge sur l'opportunité d'un défilé dans la rue avec un encadrement de la police municipale.

Le marché de Noël a rapporté 490 euros et il reste dans la coopérative scolaire 2928 euros.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h30.

La secrétaire de séance,

La directrice,

Le directeur,

### **Copie transmise à :**

- Madame l'inspectrice de l'Éducation nationale
- Madame la Maire de Noisy-le-Grand
- Mesdames et messieurs les représentants élus des parents d'élèves
- Mesdames et messieurs les membres de l'équipe enseignante